



Brassage U13 Féminines

U13F brassage : MODALITÉS et ORGANISATION

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

Article 1 : Licenciées

1. Les brassages U13F sont **réservés aux joueuses licenciées U11F – U12F – U13F**. Possibilité de **surclasser 3 U11F**. Pas de surclassement autorisé en dehors des catégories citées ci-dessus.
2. Obligation de présenter les licences le jour de la compétition (via smartphone : application « Footclub compagnon » ou impression papier du listing des licenciées via Footclub)

Article 2 : Engagement des équipes

1. Les brassages U13F sont ouverts aux **équipes féminines** affiliées au District du Finistère de Football et à la Ligue de Bretagne de Football (LBF).
2. Chaque équipe pourra être composée de **8 joueuses** et de **4 remplaçantes maximum**.
3. Nombre de mutées : **4 maximum (dont 1 hors période)**.

Article 3 : Organisation de la compétition

1. À l'arrivée sur le site, chaque équipe doit **transmettre sa feuille de match** (nom, prénom, numéro de licence) au club recevant.
2. À la fin de la compétition, **le samedi soir**, le club recevant transmet, les feuilles de match et la fiche des résultats, au référent du district, **par SMS ou email** :
 - CARGOUËT Maëlle 07 88 51 41 08 mcargouet@foot29.fff.frL'ensemble des résultats doit être transmis pour le **lundi 22 septembre**.
3. **Les matchs se pratiquent en Foot à 8.**
4. **1^{ère} journée de brassage : le samedi 20 septembre**
2^{ème} journée de brassage : le samedi 27 septembre
3^{ème} journée de brassage : le samedi 4 octobre
5. Les groupes de championnats seront élaborés selon les résultats des brassages. L'objectif de ces trois journées est de mettre en place des championnats équilibrés.



6. Le temps de jeu pour chaque rencontre :
 - Groupe à 2 équipes : Match de deux fois 30 minutes > Pause coaching à 15 minutes (Ballon : T4)
 - Groupe à 3 équipes : Match de 30 minutes > Pause coaching à 15 minutes (Ballon : T4)
 - Groupe à 4 équipes : Match de 20 minutes (Ballon : T4)
7. En cas de problème, contacter le référent du groupe

Article 4 : Encadrement

1. **La personne en charge de l'équipe, devra être licenciée** (dirigeant(e) ou éducateur(trice)) **pour la saison en cours** (CFF2 ou [CFI U10-U13](#) souhaité).

Article 5 : Arbitrage

1. L'arbitrage à la touche sera assuré par les **joueuses remplaçantes (à tour de rôle)**, accompagnée par un dirigeant.
2. L'arbitrage des rencontres (au centre) sera effectué par les **clubs. Chaque club devra fournir un arbitre de centre (un match à arbitrer minimum par club). Celui-ci ne peut en aucun cas arbitrer un match de son club.**¹

Article 6 : Règlements Généraux

1. Les règlements de la FFF et de la LBF sont applicables pour tous les cas non prévus au présent règlement et notamment, réserves et réclamations.

La Commission Sportive Féminine
District de Football du Finistère

¹ Pour les groupes à 2 équipes, seul le club recevant doit prévoir un arbitre central



Brassages Départementaux U13F

Journée 1

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

Club Recevant	Gfgp 1	Lesneven Rc 1	Us Concarneau 1	Le Relecq Kerhuon Fc 1
Visiteur 1	Bohars Vga 1	Plougonven Ju 1	Pleuven Fc 1	Dirinon As 1
Visiteur 2	St Renan Ea 1	Stade Brestois 29 1	Quimper Kerfeunteun 1	Gjf2m 1
Visiteur 3				Guipavas Coat Al 1

Club Recevant	St Renan Ea 2	Lannilis Sc 1	Ent. Landi / Plouvorn 1
Visiteur 1	Brest Asptt 1	Bohars Vga 2	Plougonven Ju 2
Visiteur 2	Lannilis Sc 2	Plouvien Av S 1	Le Relecq Kerhuon Fc 2

Pour toutes questions en lien avec le lieu d'organisation des matchs (terrains, vestiaires...), merci de prendre contact avec le club recevant.